



CYCLE A ORIENTATION PROFESSIONNELLE (COP) EN DANSE CONTEMPORAINE A BAYONNE

Au Conservatoire Maurice Ravel

En horaires facilités au Lycée Cassin

Le cycle d'orientation professionnelle a pour vocation de préparer à l'entrée dans des établissements tels que les Conservatoires Nationaux Supérieurs, les Pôles d'Enseignement Supérieur et les Ecoles Supérieures Européennes. Il permet d'atteindre un niveau de maîtrise et de connaissance pouvant mener à la professionnalisation. Ce cycle s'effectue parallèlement aux études du lycée, soit entre 15 et 20 ans environ (âge minimum d'entrée dans la première phase du cycle : 14 ans).

Ce cycle exigeant apporte un enseignement varié et nécessite une grande implication personnelle. Pour les candidats extérieurs, comme pour les élèves issus du 2ème cycle ou du 3ème cycle de pratique en amateur de danse du conservatoire, l'entrée dans ce cycle se fait sur concours. Le concours d'entrée se compose d'une épreuve technique et d'un entretien visant à apprécier la capacité du candidat à s'engager dans ce cursus d'orientation professionnelle, tant sur le plan de la disponibilité horaire, que de la motivation.

Afin d'aider les élèves à atteindre ces objectifs, un suivi rigoureux de la progression est assuré sous forme d'évaluation continue et de contrôle annuel. Il est possible en cours de cycle, de changer d'orientation et d'intégrer le troisième cycle.



CONTENU DE LA FORMATION

- **Cours de danse contemporaine**, développement de la maîtrise technique et du langage chorégraphique/repérage des différents courants de danse contemporaine
- **Cours de danse classique**, poursuite de l'apprentissage et approfondissement de la discipline complémentaire
- **Histoire de la danse**
- **Projet personnel de l'élève** : création chorégraphique transversale
- **Formation musicale du danseur**
- **Ateliers de technique Feldenkrais**
- Approche de la connaissance du corps par l'**Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé** (AFCMD)
- **Rencontres et échanges** avec d'autres établissements d'enseignement artistique partenaires (Conservatoire de Bordeaux, Montauban...)
- **Master-classes** (rencontres d'artistes sur différents courants de danse contemporaine, connaissance du milieu professionnel et transmission de répertoires avec Florence Vitrac du CNSMDP, Christophe Gellon/Cie Voltaïk, Igor Calonge, Cie Cielo rasO, Jon Maya Sein/Cie KuKaï...)
- **Pratique du spectateur** (spectacles, expositions, concerts...)
- **Productions scéniques**, le Conservatoire propose chaque année de nombreuses scènes encadrées par des équipes spécialisées ; la participation à des ensembles chorégraphiques offre l'opportunité de découvrir des répertoires, d'interpréter des créations chorégraphiques et d'acquérir une expérience préprofessionnelle
- **Préparation aux examens ou concours d'entrée** (écoles supérieures, ballet junior ou compagnie en fonction du projet de l'élève)
- **Analyse d'œuvres**/réappropriation chorégraphique, apprentissage des variations imposées par le ministère.

VOLUME HORAIRE

Age minimal	14 ans
Durée	2 à 4 ans
Temps de cours module principal danse contemporaine (ou classique à Biarritz)	Entre 7 h 30 et 10 h hebdomadaire
Temps de cours module complémentaire danse classique (Bayonne ou Biarritz)	1 h 30 hebdomadaire minimum
Formation musicale	1 h hebdomadaire (2 ans)
Histoire de la danse	1 h hebdomadaire (2ans)
Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)	1 h hebdomadaire ou atelier

Les candidats seront convoqués pour un cours de danse contemporaine au conservatoire de Bayonne afin d'apprécier leur capacité à s'intégrer dans ce cursus.



ADMISSION DANS LE CYCLE

L'admission dans le cycle spécialisé se fait par un examen en fin d'année scolaire sur cette base :

- dossier de candidature comprenant une lettre de motivation
 - prestation artistique devant un jury, comprenant : une variation imposée (par le Ministère de la Culture), une variation libre, un entretien.
- (Un rattrapage est possible en septembre)

Le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)

Le diplôme est constitué au minimum de 5 unités de valeurs (UV)

- 1 UV technique (1 variation imposée, 1 variation libre)
- 3 UV théoriques : culture chorégraphique, formation musicale danseur, analyse fonctionnelle
- 1 UV autre discipline chorégraphique

L'unité de valeur « technique » est validée sur proposition d'un jury, les autres UV sont validées sur la base du contrôle continu.

Le DEC/dispense EAT de la discipline concernée.

Les titulaires de ce diplôme peuvent, obtenir auprès de la DRAC dont ils relèvent, une dispense de l'examen d'aptitude technique (EAT).

C'est un préalable obligatoire à l'entrée en formation pour le diplôme d'État de professeur de danse et au passage des épreuves relatives à ce diplôme.

Conservatoire, site de Bayonne

29, cours du Comte de Cabarrus – 64100 Bayonne

05 59 31 21 70 – contact@cmdt-ravel.fr

Conservatoire, site de Biarritz

19, rue Jules Ferry – 64200 Biarritz

05 59 22 40 91 – biarritz@cmdt-ravel.fr

Lycées Partenaires pour les horaires facilités obligatoire dans ce cycle* :

René Cassin à Bayonne (contemporain)

André Malraux à Biarritz (classique)

*sous réserve de validation de l'admission par l'inspection académique